

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski tenue le 12 novembre 2024, à la salle Anicet Proulx à Saint-Narcisse-de-Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SOUCY, Gervais	Maire
PROULX, Jonathan	Conseiller #2
PROULX, Jean-Luc	Conseiller #3
PROULX, Laurent	Conseiller #5
LEVESQUE, Clément	Conseiller #6

Ainsi que madame Dominique Michaud, directrice générale adjointe/greffière-trésorière par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 19h00.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire remercie les gens présents dans l'audience pour leur présence.

20241101 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Clément Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski en y laissant le varia ouvert.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR

Aucune question durant cette période.

20241102 - LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOUT 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2024 ET DU PROCÈS-VERBAL DU 15 et du 17 OCTOBRE 2024

ATTENDU QUE le procès-verbal a fait l'objet de lecture et de consultation de la part des membres du conseil municipal ;

ATTENDU QU' il n'y a aucune modification à apporter ;

Il est proposé par Laurent Proulx appuyé par Jonathan Proulx et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux du 5 août 2024 et de la séance extraordinaire du 16 septembre 2024.

Il est également proposé par Jean-Luc Proulx appuyé par Jonathan Proulx et résolu d'adopter les procès-verbaux du 15 octobre et de la séance extraordinaire du 17 octobre 2024.

20241103 - APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Jean-Luc Proulx et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer du dernier mois au montant **175 763.51 \$** et les salaires nets au montant de **38 584.93 \$**. La directrice générale par intérim Dominique Michaud confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement de ceux-ci. Également elle avise aussi que des revenus de **612 423.20 \$** ont fait l'objet d'entrée d'argent ces derniers mois dont une subvention du Ministère des Transports.

20241004 – CORRESPONDANCE ET PLAINTES

La correspondance a été remise aux membres du conseil municipal et ne comporte aucune demande nécessitant le vote.

20241105 – AUTORISATION D’ANNULATION DE RENTE FONCIERE DU LOT #4 797 714

CONSIDERANT QUE le lot # 4 797 714 a encore une rente foncière active non radiée ;

CONSIDERANT QUE les propriétaires de ce lot avec immeuble sont en processus de la vente de la propriété ;

CONSIDERANT QUE la majorité des rentes foncières de la Municipalité ont été radié mais que celle-ci a été omise ;

Il est proposé par Laurent Proulx appuyé par Clément Lévesque et résolu à l’unanimité de faire la radiation de la rente foncière du lot #4 797 714, d’autoriser Gervais Soucy ou Dominique Michaud à signer les contrats pour enregistrer cette radiation et de réclamer le paiement en capital de 125 \$ plus 3 années de rente à 6\$ prévu au contrat d’origine.

20241106 – DEMANDE D’AUTORISATION POUR CONSTRUCTION D’UNE STRUCTURE DE BETON LOT #6 450 682 APPARTENANT A LA MUNICIPALITE

ATTENDU QUE sur le lot cité, le bâtiment est loué à la MRC Rimouski-Neigette pour le service incendie ;

ATTENDU QUE le service incendie désire, pour leur entraînement, avoir une structure bétonnée pour y installer une porte d’entraînement par effraction ;

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Jean-Luc Proulx et résolu unanimement d’autoriser la construction de cette structure.

20241107 – APPROBATION CONTRAT DE 3 ANS POUR LOCATION TRACTEUR SOUFFLEUR

CONSIDERANT QUE le tracteur souffleur actuel n’est pas en mesure d’entretenir les chemins sous contrat MTQ ;

CONSIDERANT QUE la Municipalité n’a pas encore évalué la nécessité d’avoir un tracteur avec souffleur à l’année ;

Il est proposé par Jean-Luc Proulx appuyé par Clément Lévesque et résolu à l’unanimité d’accepter la proposition de location de Unoria, division machinerie Rimouski, plus bas soumissionnaire pour la période du 1^{er} novembre au 30 avril et ce, pour une durée de 3 ans (finissant le 30 avril 2027) au montant de 12 000\$ annuellement (excluant les taxes) et d’autoriser Dominique Michaud, DG par intérim à signer le contrat.

20241108 – AUTORISATION DE PRESENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMPLOI-ETE 2025

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Laurent Proulx et résolu à l’unanimité de présenter une demande de subvention salariale pour des employés au camp de jour et aux travaux publics pour la période estivale 2025 et d’autoriser Dominique Michaud à signer tout document pour et au nom de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

20241109 – NOMINATION AU « PORTES DE L’INFORMATION INC. »

Il est proposé par Jonathan Proulx appuyé par Jean-Luc Proulx et résolu à l’unanimité

de nommer Gervais Soucy au conseil d'administration du l'organisme « Portes de l'information inc. ».

20241110 – RESPONSABLE DE LA GESTION ET DE LA REALISATION DES TRAVAUX DANS LES COURS D'EAU DE LA MUNICIPALITE

Il est proposé par Laurent Proulx appuyé par Clément Lévesque et résolu à l'unanimité de nommer Jean-Philippe Pelletier responsable de la gestion des cours d'eau.

20241111 - APPUI-CENTRE D'APPEL D'URGENCE DES RÉGIONS DE L'EST DU QUÉBEC - GESTION INTÉGRÉE DU TRAITEMENT DES APPELS D'URGENCE : DEMANDE

CONSIDÉRANT QUE le service de traitement des appels d'urgence primaires (911) et secondaires (pompiers) pour le territoire de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski font l'objet de deux ententes de services avec le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour le service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911 et pour le service secondaire d'appels d'urgence (SSAU) incendie;

CONSIDÉRANT QUE ces dites ententes seront respectivement renouvelées automatiquement le 1er décembre 2024 et le 1er janvier 2025;

CONSIDÉRANT que le fonctionnement actuel des services permet une gestion intégrée du traitement des appels d'urgence entre les différents services impliqués;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi 15 qui a une incidence directe sur la gouvernance du CAUREQ;

CONSIDÉRANT la possibilité que le fonctionnement des opérations du CAUREQ soit impacté et que la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence soit compromise;

Il est proposé par Laurent Proulx appuyé par Jean-Luc Proulx et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal demande au CAUREQ, sans égard au mode de gouvernance qui sera mis en place, de conserver une gestion intégrée pour le traitement des appels d'urgence en provenance du territoire de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

QUE dans le cas contraire, le conseil municipal se réserve le droit d'étudier d'autres options qui permettraient de conserver ce standard et, le cas échéant, de mettre fin aux dites ententes conformément aux dispositions prévues à l'article 10 de celles-ci.

QU' une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au CAUREQ.

20241112 – VARIA

Aucun point ajouté au varia

20241113 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Rôle d'évaluation : La publication du nouveau rôle a été fait en septembre par publication de la MRC ainsi que par la Municipalité par avis public.

Essence et diésel : la Municipalité est sous contrat pour 3 ans débuté en 2024.

Chemin 3Lac, Petit-Macpès et Duchénier : une demande est faite pour passer la niveleuse.

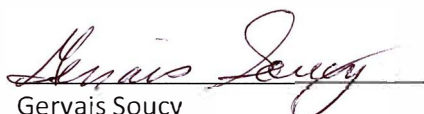
Photos : avant la rénovation de la salle, il y avait des photos sur le mur des anciens maires. On demande à ce que ce soit réinstallé.

Budget 2025 : il y aura une présentation publique au moment de l'adoption. La séance est prévue le 10 décembre 2024 à 19h.

20241114 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Jean-Luc Proulx et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h03.

En signant ce procès-verbal monsieur le maire, Gervais Soucy autorise et confirme toutes résolutions édictées dans ce dernier.


Gervais Soucy
Maire


Dominique Michaud
Dir. gén./greff.-trés. intérim